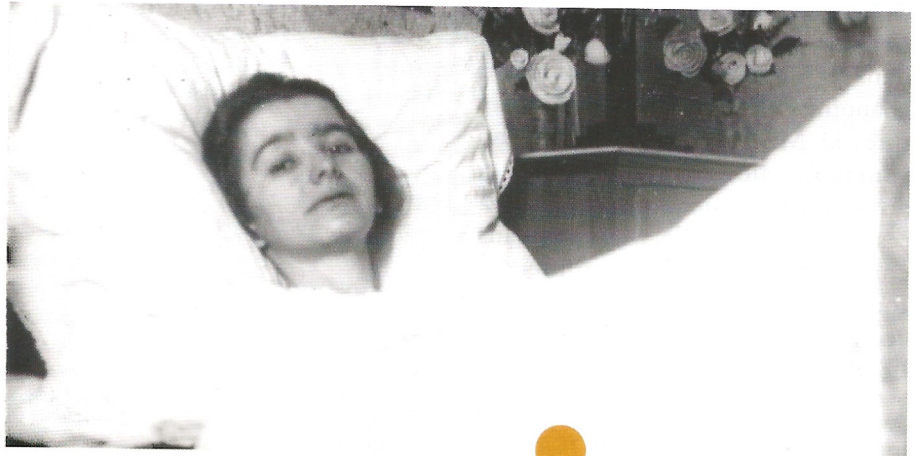


>>> ont consacré des années d'étude à comprendre le mystère de la vie de cette femme. Je pense évidemment à tous ceux qui ont déposé lors du procès et dont les témoignages ont été scrutés, croisés avec d'autres, et analysés avec une méthodologie rigoureuse.



”

Certains passages du livre du père De Meester relèvent de la quête obsessionnelle de la faille pour révoquer le caractère mystique et réel de la passion de Marthe Robin.

La position du père De Meester semble celle d'un « parti pris » qui cherche à enfile les arguments, même les plus sordides, sur la vie personnelle et familiale de Marthe Robin, dans lesquels se mêlent maladroitement une analyse psychologique et son expérience des travaux sur les mystiques carmélitaines, dans le seul but de valider sa thèse. Certains passages du livre du père De Meester relèvent de la quête obsessionnelle de la faille pour révoquer le caractère mystique et réel de la passion de Marthe Robin.

UN TRAVAIL ORIENTÉ ?

Enfin, il est peut-être utile de rappeler ici que l'ensemble de ces analyses critiques et d'autres portant sur l'évaluation médicale avaient été intégrées au dossier de la *Positio super virtutibus*, qui est l'étude sur l'héroïcité des vertus, et jugées par la Congrégation pour la Cause des Saints. Cela sous-entendrait que le travail de la congrégation romaine n'a pas seulement été bâclé, mais orienté à dessein.

Tout comme le père de Blignières fonde son analyse sur les propos récents du père De Meester, je recommande la lecture du blog de Jacques Gauthier qui fait une analyse intéressante des critiques sur l'héroïcité des vertus de Marthe Robin.

Le temps de l'Église n'est pas le temps des hommes, la canonisation de sainte Jeanne d'Arc en 1920 en est une belle illustration. En effet, en 1920, Jeanne d'Arc était déjà sainte depuis longtemps dans le cœur des chrétiens, de France notamment. Que le livre du père De Meester soit un élément important versé au dossier et au débat est incontestable, mais que sa thèse rende caduc l'ensemble des autres témoignages et analyses ne me semble pas raisonnable. Laissons le temps faire son œuvre et purifier ce qui a besoin de l'être. Entre ceux qui ont vécu au temps de Marthe Robin et qui ont raconté leur vie parfois quotidienne avec elle, et ceux qui ont exprimé plusieurs décennies après sa mort en 1981 leur compréhension et leur incompréhension du mystère de cette vie, il y a un chemin humble et silencieux, celui de la prière.

DE MARTHE ROBIN AU CHANOINE FINET

« Parallèlement, une partie des catholiques s'interrogeaient sur l'orthodoxie de la doctrine enseignée à Châteauneuf-de-Galaure par le chanoine Finet [...] ». Ce « parallèlement » cache difficilement le lien de causalité que le père de Blignières opère entre la thèse de la « fraude mystique » et des dérives doctrinales ou des erreurs de gouvernement.

Les témoignages furent nombreux pour témoigner des vertus de Marthe Robin.

Il semble incontestable que l'orientation doctrinale et le gouvernement général des Foyers de charité n'aient pas été assez solides si on en juge par les nombreux cas de comportements déviants que rappelle le père de Blignières. La liste douloureuse des cas d'abus répertoriés dans les Foyers de charité est évidemment à considérer comme une conséquence interne du manque de discipline et d'une doctrine trop lâche sur le plan liturgique et sacramental. Le chanoine Finet lui-même a fait l'objet d'accusations très graves sur lesquelles je ne reviendrai pas. Mais n'oublions pas de quelle époque nous parlons. Et le père de Blignières connaît mieux que quiconque les conséquences dramatiques des dérives pastorales des années soixante-dix.

Loin de dédouaner les criminels qui ont posé ces actes, il me paraît juste de rappeler que les Foyers de charité furent poreux et ont intégré les dérives que liste l'auteur de cette tribune. En effet, « l'absence de la prédication du salut éternel et de l'enfer », les « tendances quiétistes », les « définitions équivoques de l'amour et du péché », la « présentation du respect des commandements comme signe d'un légalisme », les « expressions équivoques pour désigner l'Eucharistie », « l'apologie de la modernité et la critique de ce que l'Église a fait depuis le concile de Trente » ne sont-ils pas des constats largement répandus et partagés depuis >>>